

Règlement du Basket Bondoufle AC

www.basket-bondoufle.fr

OBJECTIF

La section basket de Bondoufle a pour objectif d'encourager et de permettre la pratique du basket dans le strict respect de l'esprit sportif et de la personne humaine.

Entraînements et compétitions

Entraîneur

Au début de chaque saison, un entraîneur est nommé par le bureau pour s'occuper d'une ou plusieurs équipes.

Il est le seul habilité à décider des différentes tactiques et options de jeux au cours des entraînements et des rencontres (officielles ou amicales).

Il doit veiller au comportement des joueurs (ses) qui composent son équipe, sur le terrain, pendant une rencontre ou un entraînement, mais aussi à l'extérieur du terrain (avant et après une rencontre ou un entraînement).

Prise en charge

Les entraînements hebdomadaires sont planifiés et communiqués en début de saison.

Le lieu et horaire de départ pour le déplacement sont fixés par le club.

La prise en charge prend effet à partir de l'heure de rendez-vous et se termine à la fin de l'horaire prévu de la séance d'entraînement, de la fin d'un match à domicile ou encore lors du retour au point de rendez-vous pour les rencontres en déplacement.

Par respect pour les autres membres de l'équipe et pour l'entraîneur, les heures de début d'entraînement, ainsi que les heures de rendez-vous pour les matchs devront être respectées.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant chaque entraînement et compétition.

Le club n'assume aucune responsabilité en dehors des heures d'activités du club. Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone...doit être signalé au club.

En cas d'accident, le club n'est pas tenu responsable en dehors des heures d'entraînements et de matchs. Un formulaire de déclaration d'accident est à réclamer aux entraîneurs ou aux dirigeants par l'adhérent ou sa famille (s'il est mineur) et est à envoyer dans un délai de cinq jours à l'organisme assureur.

Tenue sportive :

Chaque joueur doit porter des chaussures adaptées à la pratique du Basket-ball et exclusivement réservées à cet usage. De plus, il est fortement recommandé de porter un short plutôt qu'un bas de jogging. Aucun bijou, ni accessoire ne sont acceptés car ils représentent un danger potentiel de blessure pour le joueur ainsi que ses coéquipiers et/ou adversaires. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur lors des entraînements, compétitions internes ou externes.

Compétitions:

En fonction de son assiduité aux entraînements, de son état de santé et de son comportement général, chaque joueur pourra être sélectionné par son entraîneur pour participer à différentes compétitions. Pour ce faire, l'entraîneur vous adressera une convocation par courriel ou autre moyen dématérialisé d'où l'importance de renseigner lisiblement votre adresse mail sur les différents documents.

Déplacements

Les déplacements des joueurs sur le lieu des compétitions ne sont pas assurés par le club.

Les parents d'adhérents mineurs sont chargés du transport des équipes. Ils s'engagent à assurer et à véhiculer plusieurs fois par saison les enfants. En cas d'absence ou d'insuffisance de moyens de transport : le déplacement sera annulé.

Les déplacements sont sous l'entière responsabilité des parents ou des joueurs (pour les joueurs majeurs).

Les conducteurs sont responsables des enfants qu'ils transportent, ils s'engagent à être assurés et couverts pour les personnes qu'ils transportent. Ils s'engagent également à respecter le code de la route (ceintures de sécurité, nombre de passagers, limitation de vitesse...).

Le club ne peut être tenu responsable du transport des joueurs.

Vie du Basket Bondoufle AC:

Tout au long de l'année, les joueurs **devront participer** au bon déroulement des compétitions à domicile (table de marque, arbitrage).

Règles et discipline

Comportement du joueur:

Chaque joueur devra avoir un comportement correct lors des entraînements, compétitions ou manifestations organisées par la section Basket Bondoufle AC.

Le matériel utilisé, les installations sportives et les consignes d'accès au gymnase devront être respectées. (voir règlement communal).

Aucun déchet ne doit être laissé. Chaque joueur doit veiller à la propreté des locaux.

Absences:

Le joueur devra informer son entraîneur en cas d'absence à un entraînement ou à une compétition. Concernant cette dernière, le joueur devra prévenir son entraîneur, dans les plus brefs délais, afin de pallier à son remplacement.

Sanctions :

Après décision du bureau (lors d'un conseil extraordinaire en présence de l'entraîneur), un joueur pourra être suspendu de match, voire radier définitivement selon les cas suivants :

- comportement antisportif
- absences répétées sans caractère exceptionnel (maladie, évènement familial, examen scolaire,). Dans le cas où l'absence du joueur engendrerait des pénalités pour forfait, ces dernières seront à la charge du joueur (ou de ses représentants légaux).

Catégorie Séniors, U20, U 17 :

Tout joueur qui aura eu un comportement irresponsable pourra, après décision du bureau (lors d'un conseil extraordinaire), voir son chèque de caution encaissé pour pallier aux pénalités financières qui auront été infligées à la section Basket Bondoufle AC par le Comité Départemental de Basket-ball de l'Essonne ou Commission Régionale de Discipline

Les 12 règles de vie au basket-ball

Ce règlement est adapté pour les enfants mais est applicable à tous...

- J'arrive à l'heure à l'entraînement
- J'apporte ma bouteille d'eau à chaque entraînement que je laisse près du terrain et pas dans le vestiaire
- Je pose des questions si je n'ai pas bien compris les consignes ou les exercices
- Je respecte mes partenaires par mon attitude, par mon langage, je ne critique pas
- J'encourage mon équipe dans toutes les situations
- Quand l'entraîneur parle j'écoute ce qu'il dit jusqu'à la fin
- Le terrain n'est pas un lieu pour régler mes comptes, je respecte mes coéquipiers, je discute tranquillement
- Je respecte l'arbitre et je ne discute pas les décisions arbitrales
- Je m'engage à apprendre à arbitrer pendant les entraînements
- Pour ma sécurité, pas d'objet tels que montre, gourmettes boucles d'oreilles pendant les entraînements et matches
- Je fais comprendre à mes parents qu'ils doivent se comporter de manière raisonnable lors des matches, à savoir ne pas se transformer en supporters agressifs, insultants, intolérants, qu'ils sont là pour encourager l'équipe et me soutenir dans mon apprentissage du basket
- Je préviens rapidement le coach si je ne peux pas être présent à l'entraînement ou pour un match

Acceptation du règlement par les représentants légaux

(Prénom NOM du représentant légal)..... **représentant légal de l'enfant** (Prénom de l'enfant)..... **atteste avoir pris connaissance du règlement du Basket Bondoufle AC dont j'accepte les termes sans condition.**

Signature des représentants légaux

Fait à

Le

Acceptation du règlement par le joueur

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Basket Bondoufle AC dont j'accepte les termes sans condition.

Signature du joueur

Fait à :

Le :